

Résumé analytique

Photo 3. Fourneau semi-enterré et amas de scories en arrière-plan sur le site de Békuy

État partie

Burkina Faso

Etat, province ou région

| Nom du bien | Région | Province | Commune |
|-------------|-------------------|------------|----------|
| Tiwêga | Centre Nord | Sanmatenga | Kaya |
| Yamané | Plateau central | Oubritenga | Zitenga |
| Kindibo | Nord | Zonoma | Tougo |
| Békuy | Hauts-Bassins | Tuy | Békuy |
| Douroula | Boucle du Mouhoun | Mouhoun | Douroula |

Nom du bien

Sites de métallurgie ancienne du fer.

Coordonnées géographiques à la seconde près

Le bien étant composé de plusieurs complexes métallurgiques, le point central a été donné

| N° d'identification | Nom de l'élément | Région(s) / Province (s) | Coordonnées du point central | Images google earth |
|---------------------|------------------|----------------------------|---|---------------------|
| 001 | Site de Tiwêga | Centre/Nord Sanmatenga | 13°05'16.46" Nord 01°08'40.94" Ouest | Figure 1 |
| 002 | Site de Yamané | Plateau central/Oubritenga | 12°49'19.12" Nord 01°18'03.73" Ouest | Figure 2 |
| 003 | Site de Kindibo | Nord/Zonoma | 13°14'05.32" Nord 02°10'51.40" Ouest | Figure 3 |
| 004 | Site de Békuy | Hauts-Bassins/Tuy | 11°37'20.61" Nord 03°53'31.01" Ouest | Figure 4 |
| 005 | Site de Douroula | Boucle du Mouhoun/Mouhoun | 12°35'15.93" Nord 03°19'44.35" Ouest | Figure 5 |

La zone proposée pour inscription correspond à cinq sites classés au patrimoine national et localisés administrativement dans les communes de Kaya (province du Sanmatenga, région du Centre-Nord), Zitenga (province de l'Oubritenga, région du Plateau central), Tougo (province du Zandoma, région du Nord), Békuy (province du Tuy, région des Hauts-Bassins) et Douroula (province du Mouhoun, région de la Boucle du Mouhoun). Chaque site constitutif du bien abrite d'importants vestiges de la métallurgie traditionnelle du fer dont, excepté le site de Douroula, au moins deux structures de réduction (fourneau et/ou base de fourneau) bien conservée, des amas de scories, des mines d'extraction du minerai ainsi que d'autres éléments associés tels que les espèces végétales ayant servi de combustible et des buttes anthropiques. A chaque site est associée une zone tampon de dimension variable en fonction de la configuration.



Présentation des sites et de leur zone tampon

Figure 1 : Localisation du site de Tiwêga et de la zone tampon (images satellite Google Earth)



Figure 2 : Localisation du site de Yamané et de la zone tampon (images satellite Google Earth)



Figure 3 : Localisation du site de Kindibo et de la zone tampon (images satellite Google Earth)

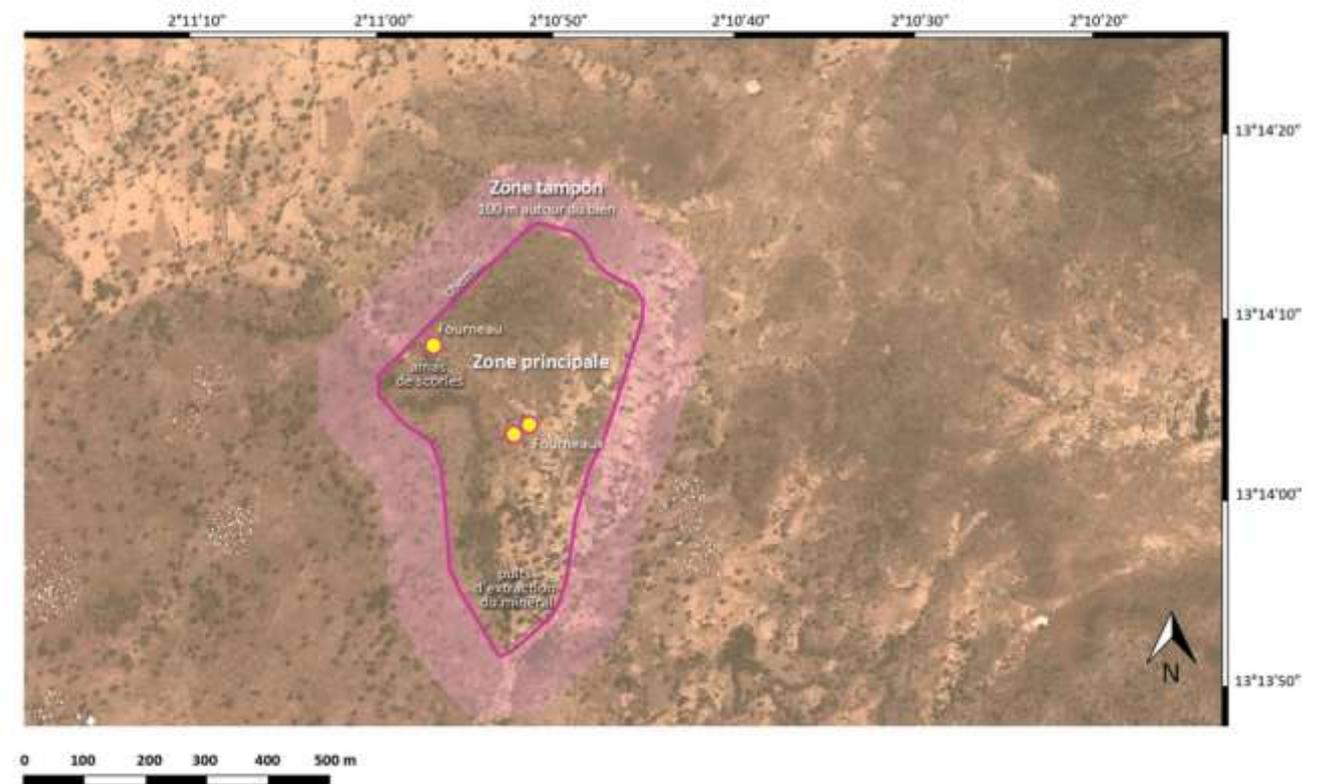
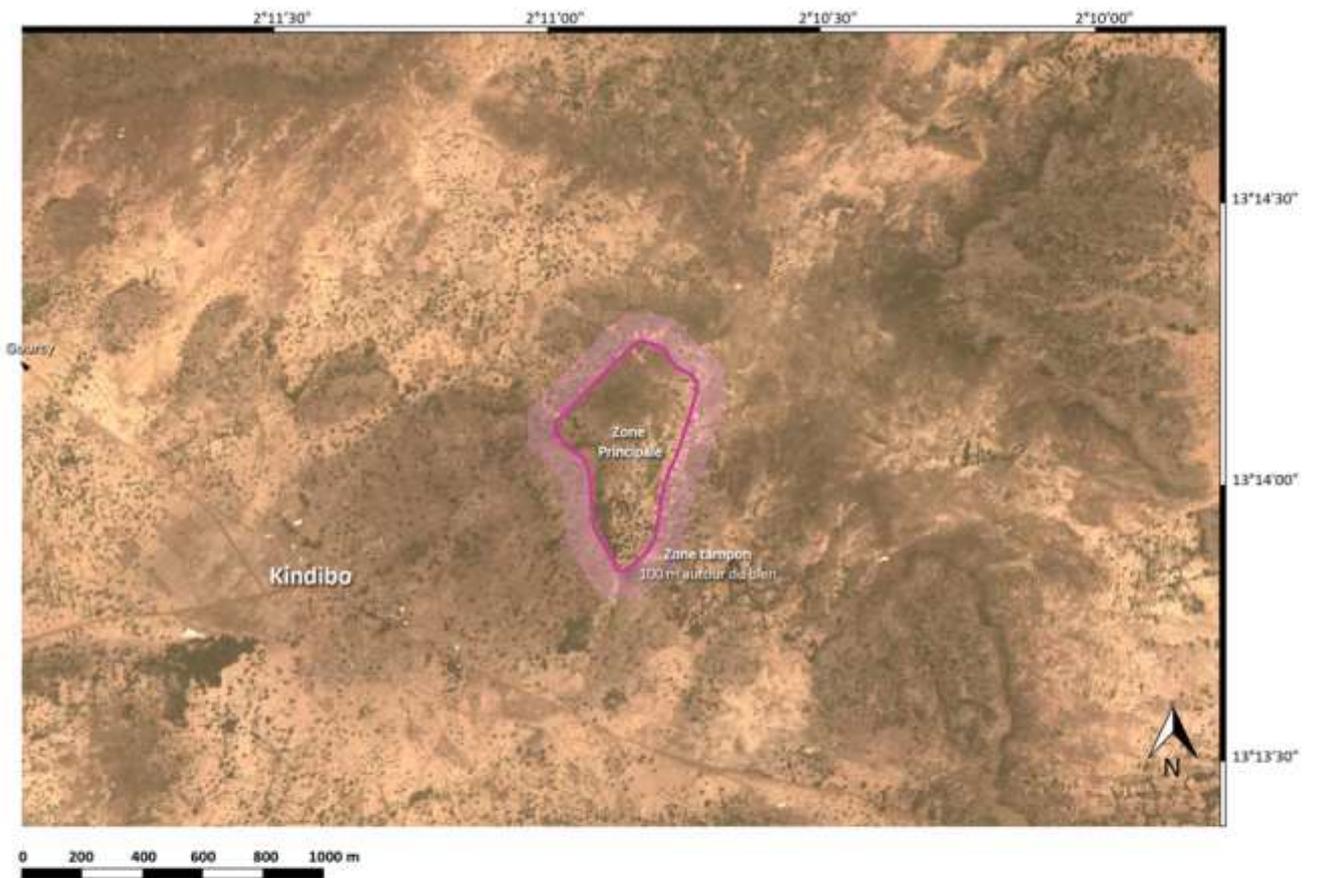


Figure 4 : Localisation du site de Békuy et de la zone tampon (images satellite Google Earth)

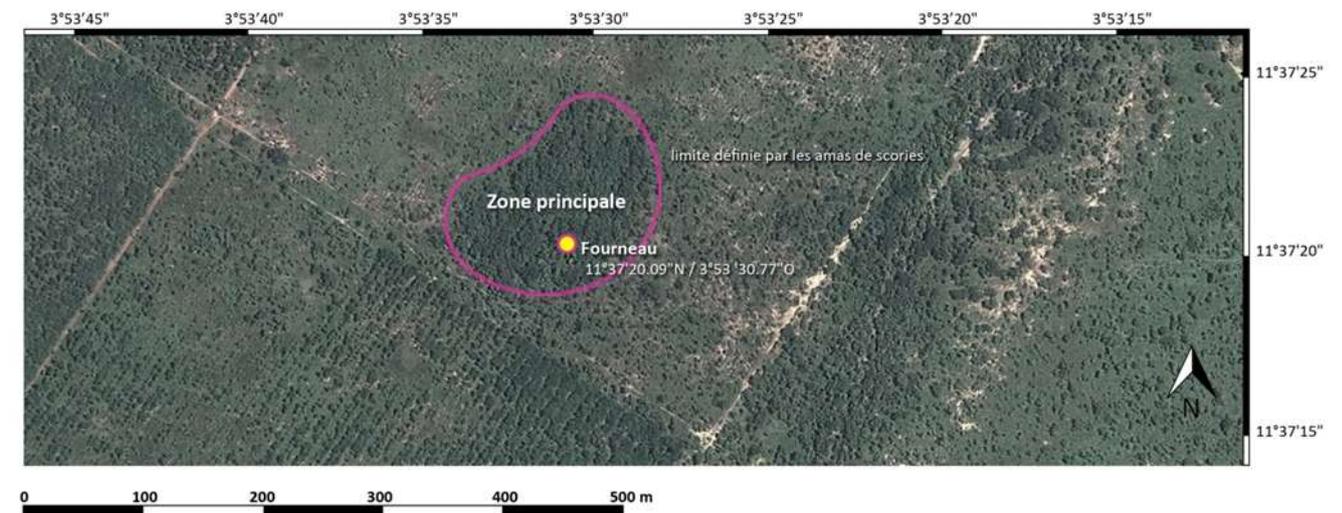
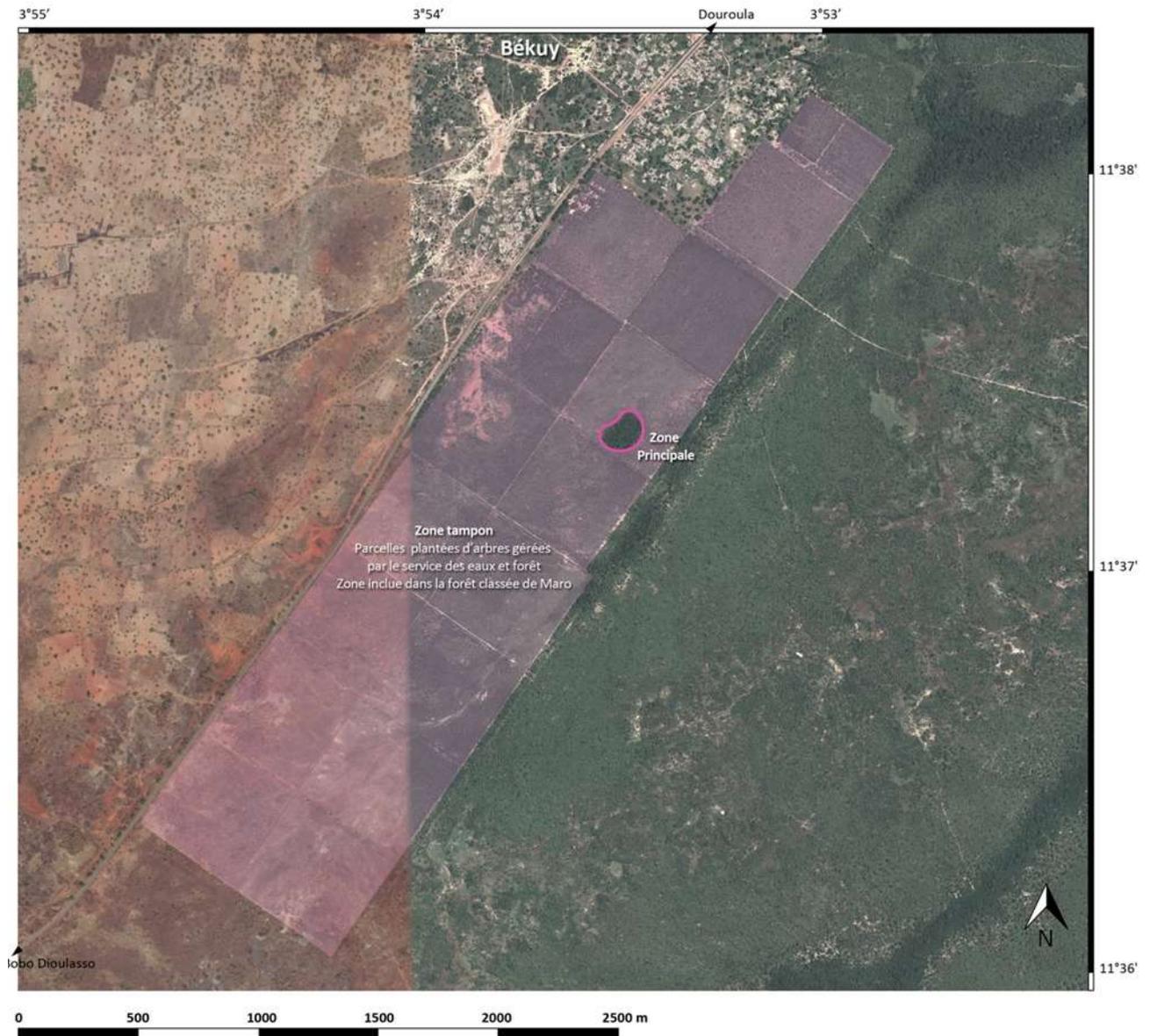
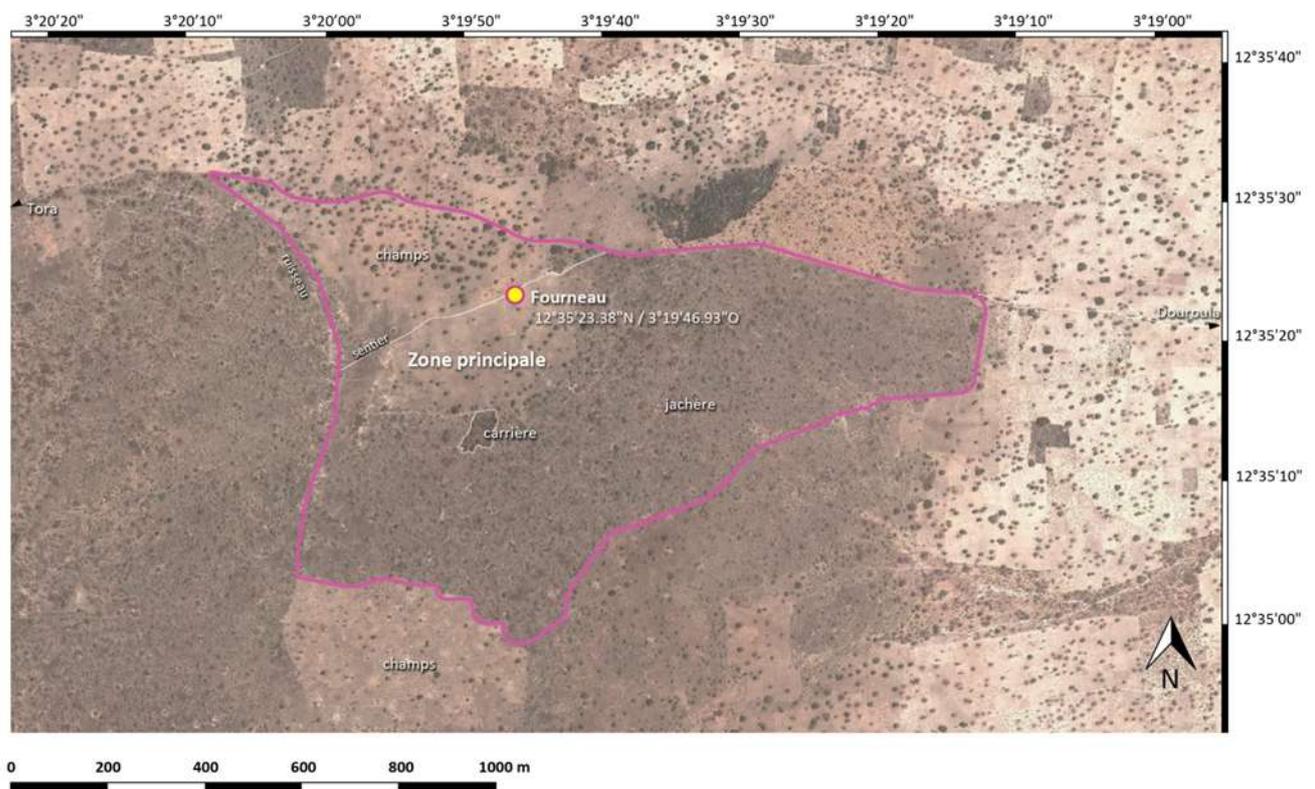
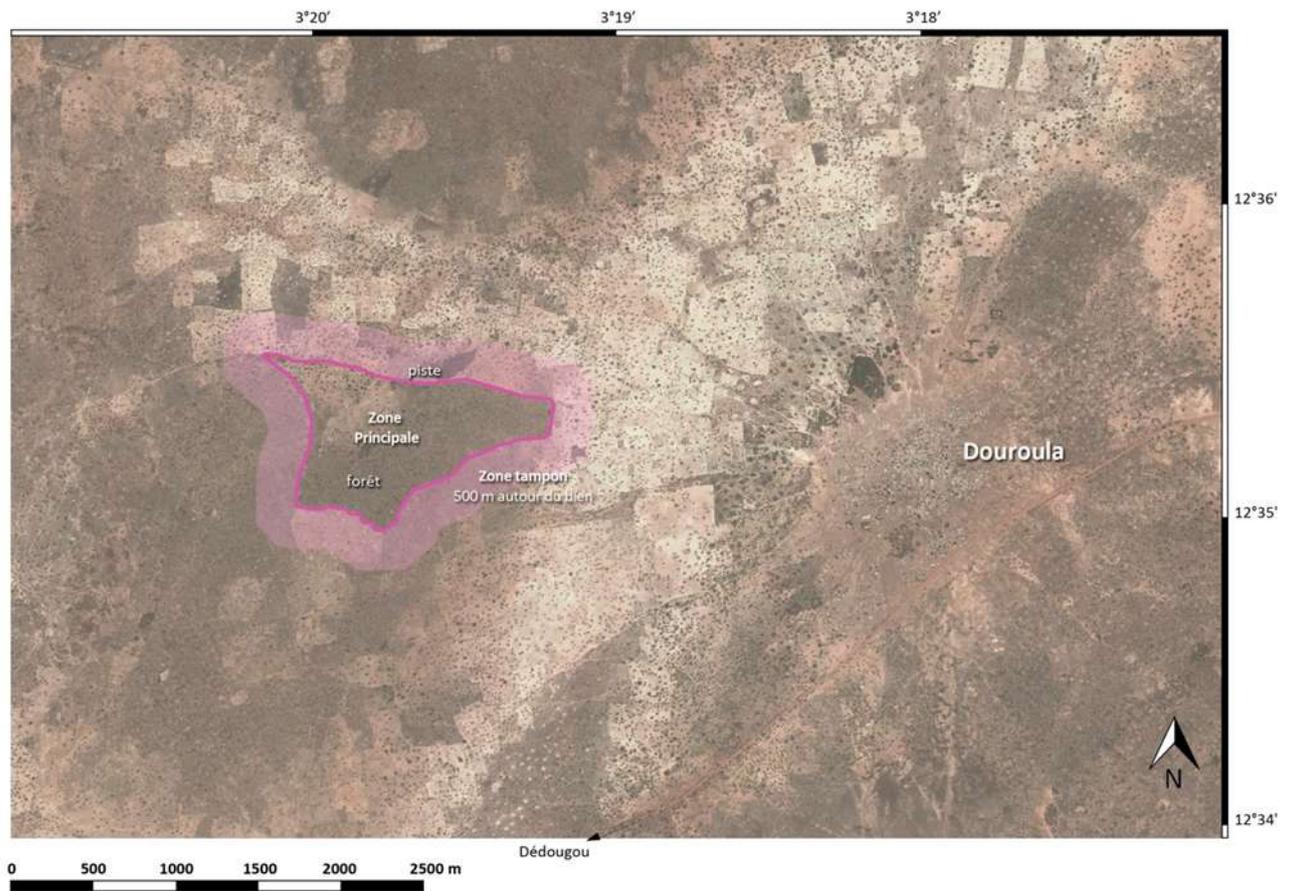


Figure 5 : Localisation du site de Douroula et de la zone tampon (images satellite Google Earth)



Critères selon lesquels le bien est proposé pour inscription

(iii) (iv) (vi)

Projet de déclaration de valeur universelle exceptionnelle

a) Brève synthèse

Les sites de paléoméallurgie du fer illustrent un phénomène historique spécifique : la production intensive de fer que l'on observe dans l'Afrique de l'Ouest sahélienne entre le milieu du premier millénaire avant Jésus Christ et le milieu du deuxième millénaire après Jésus Christ. Ce phénomène technologique a été un marqueur de l'histoire de l'homme africain d'autant qu'il met fin à son passé préhistorique et pour marquer son entrée dans sa phase historique. Le fait métallurgique participe d'un développement technologique majeur, celui de l'adaptation de l'homme africain à son environnement direct dont les effets démographique, économique et social ont été sans précédent dans la région, à savoir l'apparition d'entités étatiques de grande étendue géographique, comme les « empires » du Ghana, du Mali et du Songhay et les échanges commerciaux à grande distance avec le monde arabe, à travers le Sahara. Ce phénomène témoigne de relations spécifiques entre le développement d'une technologie endogène originale et le développement socio-culturel d'une vaste région, de la même manière que le développement de la sidérurgie industrielle en Europe à partir du XVIIIe siècle, et représentée sur la liste du patrimoine mondial par l'usine de Völklingen (Allemagne), lequel est indissociable du développement de la société capitaliste qui a marqué le continent européen aux XIXe et XXe siècles. Le développement de la sidérurgie a fortement contribué à la structuration de l'Afrique de l'Ouest sahélienne, avec l'apparition de groupes sociaux associés à la production du fer et à la manufacture d'objets en fer, les castes de forgerons. Alors que les modes traditionnels de réduction du fer se sont éteints au cours du 20^e siècle, ces castes restent très vivaces ; elles sont fortement attachées à leur héritage technique et culturel, de sorte que la mise en lumière du patrimoine archéologique associé à cet héritage contribue efficacement à la valorisation de leurs traditions.

b) Justification des critères

La valeur universelle exceptionnelle des sites s'énonce par les critères suivants :

Critère (iii) : Les sites de métallurgie ancienne de fer sont des témoins exceptionnels de biens conservés, d'une tradition unique de réduction du minerai de fer qui s'est très largement développée dès le début du premier millénaire avant notre ère, laissant aux communautés actuelles un riche héritage technique et culturel.

Critère (iv) : Les sites de métallurgie ancienne de fer sont des exemples éminents et variés d'ensembles technologiques illustrant le développement de procédés endogènes de

production du fer en Afrique de l'Ouest. L'apparition très ancienne à l'échelle mondiale de cette technologie a eu des conséquences significatives sur l'histoire des peuples africains.

Critère (vi) : Les sites de métallurgie ancienne de fer du Burkina Faso sont directement associés à des traditions vivantes portées par le groupe socioprofessionnel des forgerons. Maîtres du feu et du fer, ils perpétuent des rites et des pratiques sociales ancestrales qui leur confèrent un rôle important au sein de leurs communautés. Ces traditions initiatiques se sont transmises de manière ininterrompue, probablement depuis des temps immémoriaux du fait que la production avérée remonte au 8^e siècle avant J.C. Si de nos jours, la réduction n'est plus pratiquée qu'à titre expérimental (Toungaré 1989, Saye 2005, Dablo 2006, Kaya 2008, 2010, 2012, 2014, Moussodougou 2017, Ouagadougou 2017), etc.) la métallurgie de transformation est toujours une pratique courante dans les villages. Les produits fabriqués sont peu nombreux mais indispensables aux cultivateurs éleveurs : outils pour travailler la terre, outils de coupe ou de sculpture du bois, clous, couteaux et armes. Ces objets n'ont pas été supplantés par des outils importés jusqu'à ce jour.

Les forgerons perpétuent les expressions orales, les rituels et pratiques sociales liés à la métallurgie. La survivance de leur statut d'antan, leur permet de toujours jouer le rôle de médiateur dans les communautés contemporaines. Sa maîtrise des quatre éléments constitutifs de l'univers l'air (comburant des fourneaux), la terre (minerai), l'eau et le feu (principaux moyens de réduction et de transformation) lui permet d'interférer dans le cycle de la procréation. C'est ainsi que le forgeron, par l'entremise de son métier, rend féconds les hommes et femmes stériles.

c) Déclaration d'intégrité

Les sites de la métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso abritent dans leurs limites tous les attributs essentiels qui leur confèrent une valeur universelle exceptionnelle. Ils ont tous été préservés dans leur intégrité et dans leur environnement sans perturbation majeure au cours des siècles.

Aucun fourneau n'a fait l'objet d'un démontage ou d'un déplacement ni d'actes de destruction par vandalisme. Seule la base de fourneau de Douroula qui a livré la date la plus ancienne a fait l'objet d'aménagement pour assurer sa protection. Du fait de son ancienneté (8^e siècle avant J.C), ce site ne dispose plus d'un fourneau debout. Il conserve cependant tous ses attributs et son importance dans la série des cinq sites proposés, mais aussi en tant que site métallurgique ayant livré la plus ancienne datation en Afrique occidentale à l'Ouest du fleuve Niger. Le peu d'interférence entre les activités humaines et les sites, localisés dans des zones rurales faiblement peuplées est pour l'instant une garantie du maintien de l'intégrité. L'éloignement des habitations et le caractère sacré de ces zones liées aux forgerons sont une réelle garantie de protection de l'intégrité.

Néanmoins, l'espace géographique de la province métallurgique des *Boosé* est confrontée à certains problèmes récurrents que sont : l'érosion hydrique et éolienne des sols, les cycles

de sécheresse et corolairement, la désertification, la colonisation de certains fourneaux par des termites et des arbres et l'orpillage. L'orpillage près du site de Yamané, s'il n'est pas maîtrisé, pourrait, à long terme, menacer certains de leurs attributs. A contrario, dans la province métallurgique des *Bwi*, le site de Békuy, du fait de son implantation dans une forêt classée bénéficie des avantages du couvert végétal.

Toutefois, l'application des dispositions légales en matière de protection de patrimoine culturel permet de juguler ces menaces. A ces dispositions légales, s'ajoute la prise de conscience des communautés riveraines des sites sur la nécessité de leur protection. Ces communautés ont développé des systèmes endogènes de gestion qui participent activement au maintien de l'intégrité des sites (interdiction, reboisement etc.).

d) Déclaration d'authenticité

Les sites témoignent d'une continuité de production sur plus de 2.700 ans, de la maîtrise des procédés de réduction et de transformation du fer, ainsi que de l'apport essentiel de cette technologie à l'histoire des peuplements africains, et non seulement à l'histoire des peuples du Burkina Faso. Les cinq sites de métallurgie retenus pour cette proposition d'inscription expriment cette valeur universelle exceptionnelle tant par l'âge du phénomène, la forme des structures de réduction, la complétude des éléments du complexe métallurgique, la diversité et la richesse des techniques architecturales, ainsi que par les traditions des forgerons encore vivantes aujourd'hui.

L'existence d'une dizaine de fourneaux, avec de fortes variances architecturales, la lisibilité de l'ensemble des éléments du complexe de la métallurgie du fer dans les aires proposés, l'actuel usage d'objets produits artisanalement par les forgerons (couteaux, houes,...), même s'ils sont fabriqués avec du métal industriel recyclé sont autant d'aspects qui témoignent de ce phénomène technique. Mieux les ateliers de forgerons contribuent toujours à perpétuer l'intégrité des savoirs, en poursuivant des gestes répétés depuis des siècles. Au sein des sociétés dans lesquelles elles opèrent, les familles de forgerons n'ont rien perdu de leur importance sociale, en tant que maîtres du feu, et sages capables de dénouer ou résoudre des conflits.

e) Exigences de protection et de gestion.

D'une part figure un ensemble de textes juridiques (voir annexe 7b) qui garantit l'intégrité des limites du bien, et la mise en œuvre des activités compatibles. Cet ensemble de textes légaux fournit également les bases juridiques de la participation des différentes parties prenantes dans la gestion des sites de métallurgie ancienne de fer au Burkina Faso. Les textes juridiques s'appliquant directement au bien sont la loi 024-2007/AN du 13 novembre portant protection du patrimoine culturel au Burkina Faso et le Décret n°2014-1019/PRES/PM/MCT/MEDD/MATS/MATDS du 28 octobre 2014 portant classement des biens culturels et naturels et leur inscription sur la liste indicative du patrimoine du Burkina

Faso. Enfin, **l'arrêté 116/SE du 28 janvier 1940 portant classement de la forêt de Maro**, renforce davantage un site de la série.

D'autre part un système de gestion s'appuyant sur les plans de gestion de chacun des cinq sites constituera l'outil principal de gestion durable du bien. Pour sa mise en œuvre, des organes seront mis en place tant au plan national que local. Le fonctionnement de ce système de gestion se résume comme suit. Le bien proposé pour inscription sera géré au plan de la réflexion et des orientations par un Comité national de gestion et au plan pratique par la Direction des Sites Classés Patrimoine Mondial. Le comité national de gestion, à l'image d'un conseil d'administration va exercer une autorité et un contrôle sur l'ensemble des questions relatives aux sites (conservation, aménagement, droits de visites, etc). A l'échelle de chaque site un comité local est prévu pour l'éveil et de la veille des communautés locales pour une gestion durable du bien. Ce comité aura pour boussole le plan de gestion du site et les orientations du comité national de gestion. Le système de gestion qui court de 2018 à 2022, repose ainsi sur une coordination des interventions de l'ensemble des parties prenantes à travers le comité national de gestion et pour chacun des sites composant le bien, un comité local de gestion qui sera mis en place. A terme, la valeur universelle exceptionnelle des sites de la métallurgie ancienne du fer au Burkina Faso est maintenue et confortée, les savoirs et valeurs liés aux pratiques de la métallurgie ancienne du fer sont transmis aux nouvelles générations et les communautés locales mieux impliquées bénéficient davantage des retombées des sites.

f) Nom et coordonnées pour les contacts de l'institution/Agence locale officielle

Direction des Sites Classés Patrimoine Mondial (DSC-PM)

-03BP 7007 Ouagadougou 03

Tel: 00226 25 40 78 03

Site internet: www.burkinafaso-patrimoinemondial.com

Courriel: dscpmbf@gmail.com

Tel. Directeur: 00 226 70 00 00 80